

La Sylve d'une année à l'autre

Maurice DELAIGUE

Vous trouverez dans ce bulletin un compte rendu des sorties hebdomadaires et mensuelles et de la randonnée pédestre, un point sur le projet d'Ecomusée, nos propositions locales concernant le Parc Naturel Régional des 3 forêts et bien d'autres sujets concernant la nature et notre environnement.

D'une année à l'autre, bien des sujets reviennent qui attendent toujours un règlement :

- le gravitaire qui en est à son 3ème projet. Le tracé envisagé passerait sur l'autre voie des étangs en suivant la route des tombes qui domine la plaine de Coye. Notre cité serait reliée à ce gravitaire de même que Lamorlaye, c'est ce que nous avons appris au cours de l'Assemblée Générale du R.O.S.O. (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise) qui s'est tenue le 24 octobre 1997 en présence du préfet de l'Oise. Nous persistons à penser que l'on pourrait faire mieux et moins cher, comme nous l'avons dit à maintes reprises, en particulier sur le tract qui vous a été distribué fin novembre 1997.
- le projet de PNR (Parc Naturel Régional) avance lentement (vous lirez plus loin un résumé de nos propositions locales). La phase de l'élaboration de la Charte va pouvoir commencer. Il faudra néanmoins compter encore quelques années (au moins deux) avant d'aboutir. Nous publions dans ce bulletin une carte fixant les contours du futur parc (publiée dans « Oise Matin - Le Parisien » du 27 octobre 1997). En ce qui nous concerne, nous souhaitons que les choses aillent vite car l'expansion de Roissy et la construction du gravitaire risquent d'entraîner de nouvelles nuisances et une urbanisation non contrôlée.
- le problème des déchets prend maintenant beaucoup d'importance. Il y en a de plus en plus alors que les lieux de stockage diminuent. Qu'il s'agisse de déchetteries, d'incinérateurs, d'enfouissement en carrière, personne n'en veut dans sa commune. Nous avons, en liaison avec la municipalité, lancé au cours de l'année 1997 une expérience de tri sélectif. Un groupe de travail étudie maintenant les résultats de cette opération. Il est évident que la formule du tri sélectif n'est pas gratuite et, avant de la généraliser, les coyens devront en connaître le **prix**.
- au cours d'une réunion avec le maire, monsieur LAFARGE, le 30 octobre 1997, nous avons évoqué toutes ces questions et rappelé à nouveau notre méfiance à l'égard du projet d'Arthur BRAS dans la propriété CHARROIS. Le maire nous a dit que dans le cadre du respect du POS actuel, il ne pouvait s'opposer à la délivrance d'un permis de construire. Nous avons fait ressortir qu'une telle construction de 70 nouveaux logements était en contradiction avec les objectifs de développement fixés dans le Schéma Directeur Senlis-Chantilly. Il y a là un point de droit qui devra être fixé.
- nous sommes toujours préoccupés par le problème du nettoyage des étangs et de la Thève. L'enlèvement continue. L'Institut de France, propriétaire des étangs de Comelle, laisse la situation s'aggraver. Si rien n'est fait, dans 20 ans, les étangs auront disparu!...
- nous avons demandé à monsieur LAFARGE d'intervenir auprès du président du « Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Thève et de ses affluents » pour que soit renouvelée l'opération de nettoyage du cours d'eau et de ses rives réalisée en 1991 et qui a bien besoin d'être reprise (sans oublier la suppression du mur construit indûment sur la vieille Thève par M. OUAKI, objet de nombreuses lettres à la Direction Départementale de l'Agriculture, qui n'ont jamais reçu de réponse).